

Déclaration du SNUipp-FSU 43 à l'issue de la manifestation du 14 novembre 2014

Le SNUipp n'a jamais soutenu la semaine DARCOS avec le DAP et ses 4 journées à rallonge. Nous ne revendiquons ni le statu quo ni le retour en arrière mais bien une réforme réussie pour tous les élèves, sur tout le territoire et qui prennent en compte les conditions de vie professionnelle et personnelle des enseignants.

Pour autant la réforme des rythmes, telle qu'elle est présentée aujourd'hui, n'est pas acceptable.

Depuis des mois le SNUipp-FSU n'a cessé de dire au Ministre que cette réforme crée ou créera des vraies difficultés dans les écoles. Il y a certes des écoles où la concertation a fonctionné, où les mairies ont mis les moyens, et dans lesquelles parents et enseignants sont satisfaits du passage aux 4 jours et demi. Mais dans beaucoup d'autres c'est l'exaspération qui domine !

Le texte actuel n'apporte pas le cadre nécessaire pour garantir une amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les enseignants.

Pire, il pourrait même les dégrader en désorganisant les écoles et en flexibilisant le temps de travail de certains personnels. Il pourrait également accroître les inégalités entre les territoires.

L'importante mobilisation d'aujourd'hui montre à quel point les attentes des enseignants, des agents et des parents sont fortes.

Il n'y a donc pas d'autre alternative que de demander le retrait du décret et sa réécriture.

Le nouveau texte devra permettre :

- L'avis obligatoire et contraignant du conseil d'école sur les nouveaux rythmes.
- la possibilité de libérer des mercredis et des dérogations à la règle des 9 demi-journées
- la garantie par l'Etat de la gratuité et de la qualité des activités
- la garantie du maintien intégral des apprentissages au sein de l'Education nationale
- la sanctuarisation des salles de classes
- le maintien des ATSEM sur tout le temps scolaire
- la nécessité d'accepter une différenciation d'organisation entre l'élémentaire et la maternelle
- Mais également l'application de la loi à toutes les écoles sans passe-droit pour le privé
- Et enfin la prise en compte salariale des frais engendrés, pour les enseignants.

C'est pour obtenir tous ces changements que le SNUipp-FSU demande l'ouverture immédiate de négociations pour la réécriture du décret.

Enfin, le SNUipp veut rappeler quelles sont les vraies priorités pour l'école : la baisse des effectifs dans les classes, la reconstruction des RASED ou encore le plus de maîtres que de classes.

La priorité au primaire doit devenir rapidement une réalité dans nos écoles, pour les élèves et pour les enseignants.

Et si le ministre s'obstine à ne pas nous entendre nous proposerons à toutes les organisations une action nationale en décembre.